



G ENVIRONNEMENT VOUS ACCOMPAGNE DANS LE CADRE DE DIAGNOSTIC AMIANTE

G ENVIRONNEMENT est un bureau d'études créé en 2001, basé à GRENOBLE.

Notre secteur d'activité géographique est principalement rhônalpin, mais aussi sur toute la France et également à l'étranger (plus de 1250 références à ce jour).

Notre expertise concerne :

- les ICPE,
- la gestion des sites, sols et eaux potentiellement pollués (mesures, contrôles, maîtrise d'œuvre de travaux de dépollution),
- les études d'assainissement,
- l'étude des eaux souterraines.



G ENVIRONNEMENT possède l'attestation de compétence n° 0402/2016/CEFI/AMI relative aux **risques amiante** dans la construction sous section 4 – Encadrement mixte



ATTESTATION DE COMPÉTENCE

N° 0402/2016/CEFI/AMI

Je, soussigné, Stéphane RIGAUD, Président de CEF International, certifie que :

Thomas PINATTON / Né le 29-03-1991 / G Environnement

a suivi une formation préalable relative aux :

Risques amiante dans la construction, Sous-section 4 – Encadrement mixte
Activités visées par l'article R.4412-139 du Code du travail
Réf. I60272CEF001-I60272CEF002



Nous réalisons des missions pour les ICPE dans le domaine de l'industrie :

- Dossiers de demande d'autorisation d'exploiter, dossiers de déclaration,
- Mémoires de cessation d'activité,
- contrôles périodiques, prélèvements et analyses (eau, sol, air, gaz du sol),
- mesures diverses (bruit, débit, température, enregistrement automatique piézométrie, **amiante** ...),
- Etudes d'Impact.

Contact pour une prise de rendez-vous
Bureau d'Etudes G ENVIRONNEMENT
6, rue des Essarts
38610 GIERES

tél +33(0) 438 120 735
fax +33(0) 438 491 523

contact@g-environnement.fr
<http://www.g-environnement.fr>